

CONTRAT DE RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT CAMPING

Nom / Full name / Naam : Prénom / Surname / Voornaam :
 Adresse :
 Code postal / Post code : Ville / City :
 Pays / Country : E-mail / Mail :
 Tél / Phone : Fax :

Date d'arrivée / Arrival date : / / À partir de 14h et jusqu'à 20h / Arrival from 14 : 00 until 20 : 00
 Date de départ / Departure date : / / À partir de 8h et jusqu'à 12h / Departure from 8 : 00 until 12 : 00



Emplacement pour matériel & dimensions :

- Tente familiale : m x m ou nombre de places
- Tente Igloo : m x m ou nombre de places
- Caravane : m x m ou nombre de places
- Camping car : m x m ou nombre de places
- Location réfrigérateur top / Rent a fridge
- Raccord en électricité / Electricity :
 - 6 amp. 10 amp.

Nombre d'occupants

Adultes / Adults :
 Enfants (nombre & âge) / Children (number & age)
 Animaux (précisez le nombre) / Animals (number)
 Certificat antiarabique obligatoire
 Obligatory anti certificate.
 Chien : / Dog
 Chat : / Cat

Je soussigné déclare accepter les conditions de réservation et de location précisées au dos de ce document et avoir en ma possession tarifs, plaquette, descriptif et accepte les règles de vie du terrain dont un extrait m'a été indiqué (au verso), je règle à l'ordre de «S.A.R.L. Royère», la somme de :
I declare that I have read the terms and conditions and accept them.

MONTANT À PAYER À LA RÉSERVATION / Sum to paid at reservation (1+2)..... 79 €
 soit : 1 - Acompte (à valoir sur le total du séjour) / Deposit..... 60 €
 + 2 - Frais de dossier (assurance annulation offerte) / reservation fees... 19 €

Bon pour accord sur la totalité du séjour réservé.
 Les 2 exemplaires sont à renvoyer au camping. Le duplicata vous sera renvoyé avec l'accusé de réception.
 Fait à : Le :

Lu et approuvé, Signature :

Vos préférences concernant l'emplacement selon nos disponibilités :

.....

Comment avez-vous choisi notre camping ?
 How did you hear about «domaine de loisirs "LE MONTANT" ?

.....

Déjà venu au Montant ? Non Oui En quelle année ?

MONTANT TOTAL
DE VOTRE SÉJOUR

ACOMPTE PERÇU

SOLDE À PAYER
À VOTRE ARRIVÉE

CONDITIONS GÉNÉRALES

CONTRAT :

Il doit être établi un contrat de location par emplacement réservé. La réservation ne sera définitive qu'après acquittement de l'acompte de réservation et la confirmation du séjour par le camping Le Montant.

La réservation est faite en tenant compte le mieux possible des souhaits du client et les disponibilités du camping. Le nombre de personnes indiqué sur le formulaire de réservation doit être respecté. Tout changement intervenant pendant le séjour sera signalé à l'accueil.

ARRIVÉE- DÉPART :

L'emplacement définitif sera déterminé par le camping le jour de votre arrivée. Le locataire s'engage à respecter le règlement intérieur du camping, (affichage à l'entrée du Domaine, à l'accueil, disponible sur demande). Le locataire accepte l'emplacement en l'état.

Suite à annulation, arrivée tardive ou départ anticipé, le camping Le Montant se réserve le droit de relouer l'emplacement sans devoir aucun remboursement ou indemnité.

FACTURATION :

Elle sera effectuée sur la totalité du séjour réservé (déduction faite de l'acompte). Tout séjour commencé est dû dans sa totalité. Le solde du séjour est à régler dans son intégralité le jour de votre arrivée.

ANNULATION :

- Dans un délai supérieur ou égal à 30 jours avant votre date d'arrivée, l'acompte versé vous sera remboursé et les frais de dossiers facturés. Pour cela, vous devez formuler votre annulation par écrit (fax, mail, courrier postal) en stipulant les causes de la rupture.
- Dans un délai inférieur à 30 jours avant votre date d'arrivée, l'acompte reste acquis au camping.
- Interruption de séjour : le solde de votre séjour étant réglé à votre arrivée, toute interruption de séjour sera prise en compte et transmise au cabinet SART ASSURANCES

Elle vous rembourse l'indemnité de rupture de contrat ci-dessus indiquée selon conditions suivantes : maladie, accident ou décès atteignant un membre de votre famille, complication de grossesse avant le 7^e mois, dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant votre présence, licenciement économique, obtention d'un contrat à durée indéterminée, accident ou vol de votre véhicule et/ou caravane survenant sur le trajet. (les conditions complètes concernant l'étendue, les modalités et limites de ces garanties sont disponibles auprès de l'assureur sur simple demande : SART ASSURANCES, téléphone : 05 56 54 32 17.

Email : annulresa @ sart-assurance.com)

RETARD :

La facturation débutera dans sa totalité à partir du premier jour de réservation. Nous gardons un emplacement réservé pendant 24 heures, à partir de la date prévue de votre arrivée, passe ce délai, nous en disposerons. Les frais et arrhes ne seront pas remboursés.

PAIEMENT :

Les versements sont à effectuer à l'ordre de la : S.A.R.L. ROYERE, soit par chèque bancaire, C.C.P, mandat postal, Chèque Vacances ou carte bancaire.

VISITEURS :

Les visiteurs que vous désirez accueillir devront se présenter à l'accueil. Ils seront sous la responsabilité de leurs hôtes, leur véhicule devra stationner sur le parking de l'entrée, l'accès à la piscine est interdit aux visiteurs.

LES CHIENS :

Conformément à la législation en vigueur, les chiens de 1^{ère} catégorie sont interdits dans les campings, concernant les chiens de 2^{ème} catégorie, ils peuvent être admis dans les lieux publics sous certaines conditions notamment : être tenus en laisse et muselé par une personne majeure.

Le propriétaire doit être en mesure de nous fournir l'original du récépissé de la déclaration en mairie accompagné des originaux suivants : carte d'identification de l'animal (carte de tatouage), Pedigree, attestation antirabique en cours de validité, attestation spéciale d'assurance responsabilité civile mentionnant l'identification des animaux concernés.

Consultation de la liste des prescriptions (instructions et contraintes) à l'accueil ou expédié par courrier sur simple demande.